



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-98361>

Département(s) de publication : **54**

Annonce n° **25-98361**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Conseil départemental Meurthe et Moselle

Correspondant : Madame le Président

Adresse : 48 Esplanade Jacques Baudot, 54000 NANCY

Coordonnées :

Téléphone : 0383945454

Courriel : commandepublique@departement54.fr

Adresse internet : <http://www.meurthe-et-moselle.fr/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr/entreprise/>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : REMM SEICHAMPS UAA - TRAVAUX AMELIORATION DE LA SECURITE INCENDIE (Système sécurité incendie - Courant faible CFA)

Lieu de livraison : REMM UAA SEICHAMPS 13, rue d'Amance 54280 Seichamps, 54280 Seichamps

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Il s'agit de travaux de remplacement de la centrale incendie - Unité d'accueil Remm à Seichamps. marché public de travaux - MAPA - 3 mois dont 1 mois de préparation de travaux- Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires - actualisation des prix - pas d'avance-retenue de garantie -pas de clause sociale ni environnementale - Une visite sur site est obligatoire - variante autorisée mais les candidats doivent répondre à la solution de base

Des variantes seront-elles prises en compte : Oui

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

3 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Renvoi au règlement de la consultation

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 03/10/2025 à 16:00

Délai minimum de validité des offres : 150 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :

A25070042

Renseignements complémentaires : Pour retrouver cet avis intégral, déposer un pli, allez sur

<https://www.xmarches.fr/entreprise/> Code NUTS : FRF31 Modalités d'ouverture des offres : Date: 03

oct. 2025 Lieu : Nancy Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains

avis : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nancy, 5, Place de la

Carrière, C.O. n° 20038 54036 Nancy Tél : 0383174343 Fax : 0383174350 Mel : greffe.ta-nancy@juradm.

fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : -Référé précontractuel prévu aux art.

L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative depuis le début de la procédure de passation

jusqu'avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux art. L.551-13 à L.551-23 du Code de

justice administrative; La juridiction peut être saisie au plus tard le 31ème jour suivant la publication au

JOUE d'un avis d'attribution du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification

mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de 6

mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat (Art. R.551-7 du code de justice

administrative). -Recours en contestation de validité du contrat, dans les conditions prévues par l'arrêt

du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Département du Tarn et Garonne". Ce recours doit être

exercé dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours :

Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle 48, Esplanade Jacques Baudot CO 90019 54035 NANCY

CEDEX Chaque transmission par voie électronique fera l'objet d'un accusé de réception. Le pli sera

considéré hors délai si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un

nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le plis

précédent. Le pli peut-être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis., sur

support physique électronique ou sur support papier. La transmission des plis sur un support physique

électronique n'est pas autorisée. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le

règlement de consultation. Chaque document pour lequel une signature est requise doit faire l'objet

d'une signature électronique au format XAdES, CAdES ou PAdES. La signature électronique du pli ne vaut pas signature des documents qu'il contient. La signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation au stade de la remise de l'offre, seul le candidat informé que son offre est retenue est tenu de la signer

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Conseil départemental Meurthe et Moselle

Adresse : 48 ESP JACQUES BAUDOT, 54000 NANCY

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/09/2025